



Location brisoloirs

Règlement

FULLY TOURISME

RÉSERVATION ET CONFIRMATION

Fully Tourisme loue sur réservation, 4 brisoloirs (appareils servant à griller les châtaignes à la flamme d'un feu de bois) d'une capacité de 5 kg chacun.

Les conditions de location sont précisées dans un contrat à signer lors du retrait du brisoloir. Vous accepterez ainsi les conditions d'utilisation.

La facture relative à la location se règle le jour même, en cash ou par TWINT.

Une caution de CHF 100.- (par brisoloir) sera perçue, en cash uniquement, le jour de la réception et vous sera rendue le jour du retour du (des) brisoloir(s), si aucun dommage n'est constaté.

UTILISATION

Dimensions et poids d'un brisoloir

Longueur 110 cm x largeur 55 cm x hauteur 125 cm

Environ 25 kg

Les brisoloirs sont équipés de roulettes.

Transport

Le transport est à la charge du locataire. Prévoir un véhicule assez volumineux ainsi que des gants et une couverture pour la manipulation de l'appareil.

Nettoyage

Les nettoyages sont à la charge du locataire. Un contrôle de l'état du matériel aura lieu à la livraison ainsi qu'à la réception du (des) brisoloir(s), en présence d'un collaborateur de Fully Tourisme.

Frais de dommage ou de remplacement

A la charge du locataire.

RETRAIT ET RETOUR

Les jours et heures de retrait et de retour du (des) brisoloir(s) sont à convenir à l'avance et à confirmer par la signature du contrat.

Nous vous accueillons à l'Office du tourisme :

- De mai à mi-octobre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le samedi de 9h00 à 12h00.
- De mi-octobre à avril du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 ou à convenir sur rendez-vous.

Pour une utilisation le samedi ou le dimanche, le (les) brisoloir (s) devront être retournés le lundi.

Contact :



Fully Tourisme, Rue de l'Eglise 54 - 1926 Fully
+41 (0)27 746 20 80 | ot@fully.ch | fullytourisme.ch